

REPUBLIQUE DU BENIN

-----&&-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----&&-----

DECRET N°2013-205 du 23 avril 2013

Portant Nomination à titre Normal et
Militaire dans l'Ordre du Mérite Social.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la Loi N°90 - 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 Mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 Mars 2011 ;
- Vu la Loi 94 - 029 du 03 juin 1996 portant Réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la Loi N°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi N°87-019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- Vu le Décret N°2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2009 - 051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Décret N°2005 - 473 du 04 août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les Décrets N°88 - 337 du 29 août 1988 et N°99 - 243 du 14 mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Compte Rendu Intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre national du Bénin tenue du 24 décembre 2012 au 07 janvier 2013.

DECRETE

Article 1^{er} : Sont nommés à titre Normal et Militaire dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier, pour prendre rang de la date de leur réception dans l'Ordre, les Sous-officiers et Militaire du rang des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

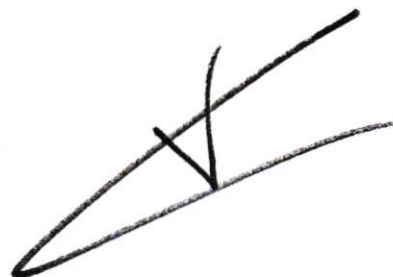
CABINET MILITAIRE

- Sergent-chef BEKOUANA Noël Grégoire ;
- Sergent AGONGNON Aurélie Gbèdandé ;
- Caporal HOUNKPETOHOUS. Désiré.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

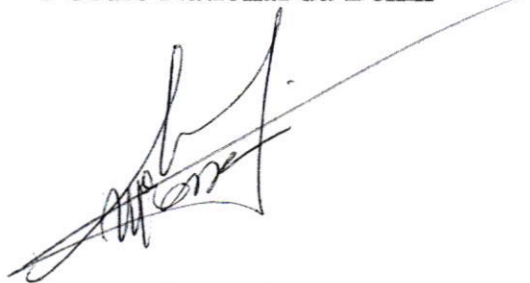
Fait à Cotonou le 23 avril 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTRES 30 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE – DCC – INSAE 3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 03